Bioactives Parcours : Aging et Stratégies Anti-Age

PAM2MARK / UE - Marketing & Règlementation cosmétique	
Positionnement	**Semestre 1**
ECTS	3 ECTS – Volume horaire total étudiant (30h soit 21h CM et 9h TD)
Responsable	G. Marti Mestres gilberte.marti-mestres@umontpellier.fr
9h CM + 6H TD	**Module Marketing :** Enseignant Arthur Dupuy (extérieur) coef 1.5 Le Marketing en cosmétique est mis en place par un professionnel du secteur et concepteur d'identités olfactives, spécialisé dans le domaine du branding, en particulier sur les aspects marketing de différenciation concurrentielle des marques (produits, co-branding, servuction, publicité, etc.). Cette Ue permet aux étudiants de conduire un projet de lancement de gamme dans le domaine de l'aging. **Cours** LA DEMARCHE MARKETING -LES FONDAMENTAUX DU MARKETING L'INNOVATION EN MARKETING - LA MARQUE LE CYCLE DE DIFFUSION DE L'INNOVATION **Le module sera évalué par la remise d'un rapport concernant le marketing d'une forme innovante d'un** dermocosmétique antiâge, (travail individuel ou en groupe restreint), la formulation ne sera pas réalisée dans cette UE. **La forme** cosmétique devra incorporer l'actif identifié et sélectionné dans l'UE projet tuteuré. Le produit ou la gamme proposée respecteront les contraintes du règlement 1223/2009. Les groupes seront incités à participer au concours U'Cosmetics dans la partie innovation.
12h CM + 3h TD	**Module Réglementation Cosmétique :** Enseignants Gilberte Marti-Mestres – Laurence Vian - Christine Braud Directrice Complife christine.braud@complifegroup.com coef 1.5 Cet enseignement a pour but de comprendre les principes clés du règlement européen cosmétique et rechercher les bonnes informations pour constituer le dossier (fournisseurs, banques de données...) La réglementation des produits cosmétiques en Europe La nomenclature INCI et référentiels du domaine avec analyse de formules. La PAO. Encadrement des allégations. Les BPF. Le dossier cosmétique DIP Evaluation des MoS (marges de sécurités) dossier sécurité Analyse de publications, lignes directrices du domaine ou opinion du SCCS… avec rendu de documents Des cas pratiques comme la réalisation d'un dossier technique, d'un étiquetage avec les allégations propres au produit.